

PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE 2009:05 ÉDITION

DOSSIER DE PRESSE

Dans le cadre de son programme d'actions culturelles, la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées organise tous les deux ans, en collaboration avec l'Ordre Régional des Architectes, l'événement : **Prix Architecture Midi-Pyrénées.**

Cette manifestation organisée depuis 2001, a pour objectif de promouvoir et récompenser **la création architecturale contemporaine de qualité en Midi-Pyrénées.**

La sélection des projets distingués par un jury de professionnels (Grand prix, Prix Spéciaux et Mentions), témoigne de la vitalité, de la qualité et de la diversité des champs d'intervention des architectes dans la région.

Une exposition et son catalogue présentent les 8 projets sélectionnés par le jury parmi les 150 réalisations proposées par les architectes qui ont participé à l'événement.

Les prix (prix du jury, prix spéciaux et mentions) ont été décernés lors des XXIII^{èmes} Rendez-Vous de l'Architecture le mardi 6 octobre 2009 à 19h00 au théâtre Garonne à Toulouse.

Le Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009, est le reflet de ce qu'est le métier d'architecte. Pour cette 5^{ème} session, le jury a voulu plébisciter les projets qui reflètent le travail de l'architecte et ce à différentes échelles de projet. C'est ce qui a été fait, et c'est cela qui valorise notre métier. Être architecte demande aujourd'hui d'avoir cette faculté de synthèse, d'analyse, des diverses problématiques qui se posent à nous et ce à quelque niveau que ce soit.

Être architecte, c'est être responsable de ses choix, tant esthétiques que techniques. Beaucoup d'entre nous, assument et revendiquent cet apostolat. Aujourd'hui, et plus encore demain, nous sommes tenus de défendre notre rôle dans une société en mutation.

Certes nous ne sommes pas seuls à œuvrer dans l'univers qui est le nôtre. Nous avons le concours des ingénieurs, économistes, bureaux de contrôle, coordinateurs sécurité, etc... , mais la différence entre nos partenaires et nous, est que nous sommes l'interlocuteur privilégié du maître d'ouvrage. C'est pour cela que je citerai un architecte qui a marqué une partie de la période des trente glorieuses et qui dit ceci : « Même avec l'adjonction d'ingénieurs spécialisés, c'est toujours l'architecte qui est responsable et [...] cette responsabilité lui donne l'autorité »¹.

Nous avons cette responsabilité, qui nous confère la liberté de création à nous de l'assumer. Nous sommes des architectes, et ce non pas pour un court instant, mais pour longtemps. Chacune de nos productions est faite pour vivre et évoluer pendant, dix, vingt, trente ans, et parfois au-delà. Nous sommes tenus de produire de la diversité, de l'ingéniosité, de la finesse, de la recherche, dans nos projets, qu'ils soient petits, grands, avec ou sans moyens financiers. C'est en surprenant, c'est en défendant nos convictions, que nous pourrions exister.

Pierre Duffau

Président de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Marie-Martine Lissarrague

Présidente de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées

¹ « Vie d'architecte » manuscrit autobiographique de Bernard Zehrfuss. Archives C. Desmoulin.

PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE 2009:05 ÉDITION

Composition du Jury 2009

Président
Francis Soler, architecte

Membres
Frédéric Borel, architecte,
Christine Desmoulins, journaliste
Christophe Gautié, architecte
Rudy Ricciotti, architecte

Le mercredi 17 juin, à Toulouse, s'est réuni sous ma présidence, un jury composé de Christine Desmoulins, journaliste (Paris), de Rudy Ricciotti (Bandol) de Frédéric Borel (Paris) et de Christophe Gautié (Bordeaux), tous les trois, architectes.

Les 150 candidatures présentées au jury avaient été préalablement et soigneusement rassemblées sans catégories par une commission placée sous l'autorité de Pierre Duffau, Président de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.

Les résultats le montrent : les prix attribués valorisent aussi bien un lycée qu'un parc de stationnement, une place de village qu'une grange transformée en habitation, sans à priori d'appréciation en matière de programme ou de budget. Il s'agit là d'une attitude active d'un jury qui fut capable, à tout moment, d'élever le débat, au-delà des critères esthétiques et des catégories de projets, sur l'opportunité et l'urgence d'interventions militantes qui consistent à dispenser de l'architecture, à chaque occasion qui se présente, à chaque échelle et sur chaque territoire possibles, avec beaucoup de rigueur, de radicalité et d'engagement. C'est de l'énergie que ce jury a cherchée à travers les projets qui lui étaient présentés en primant et mentionnant des œuvres chargées de sens et d'intentions.

Le lycée Galliéni, réalisé à Toulouse par Claude Vasconi, pour le compte de la Région Midi-Pyrénées, rassemble toutes ces valeurs que nous aimons trouver chez les architectes qui essaient toujours et obsessionnellement de construire, à coût contrôlé, des espaces pour que les individus vivent des espaces et s'y sentent « durablement » bien.

Ce lycée qui remporta le Prix du jury à l'unanimité de ses membres, comme le parking aérien de la station de métro des Argoulets à Toulouse, qui remporta le prix spécial du jury (01), le parvis des Ecritures du Monde à Figeac (Prix spécial du jury (02), ou la maison-grange à Laguépie (Prix spécial du jury (03), dénotent de comportements qui sont loin des attitudes irresponsables des commanditaires et des architectes qui contribuent à faire de la France et des pays d'Europe des annexes d'Abu Dhabi, de Dubaï ou de Bilbao.

Nous sommes, avec ces réalisations, ancrés dans le paysage solide d'une architecture « utile » à travers laquelle on peut percevoir l'engagement des architectes, leur talent véritable, leur savoir-faire et leur pensée profonde. Elles constituent les repères de ce dont nous avons besoin quotidiennement et qui précisément doit faire l'objet d'une attention particulière, espace de trop tendant vers ce que nous nommons communément l'architecture.

Et en félicitant les maîtres d'ouvrage, tout autant que les architectes.

Francis Soler, architecte
Président du jury

PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE **2009:05** ÉDITION



PRIX DU JURY

Lycée d'enseignement supérieur Galliéni, Toulouse (31)

Maître d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées
Maitre d'ouvrage délégué : Cogemip
Architectes : Vasconi Associés Architectes (Claude Vasconi et Thomas Schinko)
Architectes associés : LCR Architectes (Keyvan Esnaashari, Philippe Lapeyre et Xavier Ratynski)
Bet général, structure et fluides : Iosis Sud-Ouest
Bet HQE : Patmo Franck Boutté Consultants
Paysagiste : Acte 2 paysage
Acousticien : Avel acoustique



Sur toute la longueur du site, le lycée Galliéni se développe de part et d'autre d'une rue intérieure centrale, la Galeria, épine dorsale du projet orientée Nord-Sud.

La partie Ouest comprend l'ensemble des salles d'enseignement et les locaux du personnel éducatif contenus dans cinq peignes successifs organisés autour de squares végétaux recouverts d'une verrière anti-bruits aériens.

Le restaurant cafétéria, édifié sur pilotis, dégage un vaste préau couvert contigu à la cour de récréation.

La partie enseignements est contenue dans une succession de segments très caractéristiques et très modulaires, ponctués par des patios ouverts qui rythment en fonction de leur spécialité.

Les ateliers disposent de vastes sheds qui apportent une douce lumière zénithale, complétée par les façades Nord entièrement vitrées et ouvertes sur des patios.



PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE 2009:05 ÉDITION

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Deux parkings aériens pour les usagers du métro, Toulouse et Balma (31)

Maître d'ouvrage : Tisséo-SMTC
Maître d'ouvrage délégué : Tisséo-SMAT
Maître d'oeuvre mandataire : Sarl Azéma Architectes
Architecte associé : Tsuba
BET Général : Technip tps



Le parking des Argoulets, sur la commune de Toulouse, est un bâtiment entièrement métallique offrant quatre niveaux de stationnement aux usagers de la ligne A.

Les façades sont habillées de panneaux de bardage nervuré perforé, de finition Aluzinc qui présentent la particularité de changer d'aspect et de couleur suivant les conditions d'éclairage naturel. Elles varient de l'argent le plus pur jusqu'à un or profond en passant par toutes les palettes du gris. La nuit, le bâtiment est éclairé de l'intérieur et les façades deviennent transparentes.

Le parking de Gramont, sur la commune de Balma est également destiné aux usagers du métro. Comme le prévoyait le programme du concours, sa capacité peut être doublée. Pour l'instant, il peut accueillir 564 véhicules sur quatre niveaux.

La structure est basée sur une trame de 10 x 15 m et est constituée de HEA 500 et d'IPE 500. Les poteaux sont des tubes de diamètre 400 remplis de béton. Les planchers sont sur bacs collaborant.

Les façades sont habillées de panneaux de bardage nervuré perforé fixés sur une ossature en porte-à-faux en acier galvanisé.

Outre la perforation qui laisse passer l'air et la lumière, le décalage aléatoire de certains panneaux posés à la manière de volets entrouverts, ajoute une note domestique à la façade.

Les rampes de montée et de descente sont accolées au volume de l'escalier et des ascenseurs, l'ensemble des trois cylindres formant un signal qui tranche avec la géométrie épurée des parties courantes.

PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE 2009:05 ÉDITION



PRIX SPÉCIAL DU JURY

Aménagement du Parvis du Musée des Ecritures du Monde, Figeac (46)

Maître d'ouvrage : Figeac Communauté
Co-Maître d'ouvrage: Commune de Figeac
Architecte : Philippe Bergès
Collaborateur : Caroline Lafon (PhilippeBergès architecte)
Paysagiste : Amélie Vidal (PhilippeBergès architecte)
Bet VRD : SOTEC Ingénierie
Économiste : Audrey Viguiaud (PhilippeBergès architecte)



La Place Champollion, Parvis du Musée des Ecritures du Monde, est un autre lieu de la rencontre de Figeac et des Figeacois.

Ce projet d'aménagement redessine le profil de cette place à la géométrie forte, où le dénivelé s'élève de 3.80 m depuis le bas jusqu'au pied de la rue de Colomb.

Les vis-à-vis de façades ont été réunis physiquement par des lignes de pierre de lave annonçant ainsi l'ascension vers le haut de la ville. Le mobilier en acier corten et inox est volontairement limité.

Ces terrasses de villes maintenant constituées, desservent les rues, les ogives et les portes de ces façades habitées, visitées et travaillées.

Des remplissages de pavés rouges voilent ces morceaux de place, effleurent la ligne en son centre et plongent discrètement vers les seuils de portes.

En périphérie de la place, la ligne devient marche.



Le chantier a débuté en mai 2007 par des travaux de réseaux pour une durée de deux mois. La place a été restituée fin juin pour une trêve estivale qui s'étendra jusqu'en octobre 2008. Dès leur reprise, les travaux auront duré huit mois, organisés en deux tranches, pour autoriser un accès véhicule permanent sur le site.

Cet aménagement de place affirme une volonté de développement durable des espaces publics de la ville, au travers de l'économie (commerces, marché...), de son environnement (ville, piéton, véhicule...) et du lien social (figeacois, visiteurs...). Cette liaison urbaine rassemble, en un lieu, trois piliers de l'architecture que sont la culture, la ville et le citoyen.

PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE 2009:05 ÉDITION

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Transformation d'une grange en habitation, Laguépie (82)

Maître d'ouvrage : Privé
Maître d'oeuvre mandataire : Nicolas San, architecte
Architecte associé : Frédéric Rivière



Dans un cadre champêtre se trouve une ancienne bâtisse à usage agricole ; le propriétaire souhaite la transformer en habitation.

Ce dernier nous confie alors une mission atypique : la mise en adéquation d'un plan d'aménagement sans ouverture (dessiné par lui-même) avec la création de nouveaux percements.

Plusieurs réflexions ont donc été menées en fonction de son nouvel usage, de parcours et de cadrages sur le paysage environnant.

Face à cette masse puissante et inerte, l'option d'une découpe franche et brutale a été adoptée. Comme pourrait le faire un emporte pièce, la pierre a été retirée pour laisser place à de larges cadres d'acier prenant toute l'épaisseur du mur et dégageant ainsi des vides.

Diverses géométries d'ouvertures ont été mises en place en fonction des perceptions recherchées induisant alors les différentes attitudes face à ces vues sur l'extérieur. Ainsi une large ouverture de forme carrée suggère un état statique pour les espaces de jour, forme propice à la contemplation, tandis qu'une addition de fentes verticales incite au mouvement propre aux zones de circulation. Afin d'accentuer le rapport avec l'extérieur et s'extraire de cette masse figée, une extension prolonge le bâtiment en proposant deux terrasses, une en rez-de-chaussée en contact direct avec le sol, et une autre en superposition tel un belvédère sur le paysage.

Au-delà d'une simple recherche esthétique, chaque façade possède un caractère particulier.

Cette proposition tente de résoudre une problématique ordinaire et pourtant si complexe : percer un volume...

PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE **2009:05** ÉDITION

MENTION

Etable à vocation pédagogique, Figeac (46)

Maître d'ouvrage : Lycée La Vinadie
Maître d'oeuvre mandataire : Jean-François Casadepax, architecte
Architecte associé : Pierre Charras
BET Général : I.E.S

C'est un bâtiment atypique d'hébergement pour veaux, vaches, taurillons élevés en stabulation libre durant l'hiver. Il a une structure et un bardage en bois massif (pin douglas) il est accolé au talus en façade Nord-Ouest pour se protéger des vents dominants. Le bâtiment est décroché en toiture pour une optimisation de la ventilation qui confère à l'ensemble une certaine légèreté malgré les 10m de haut au faîtage.

Les abords sont traités en pente douce et végétalisés.

L'éclairage naturel a été étudié pour apporter un maximum de confort aux animaux et aux élèves. Les vides et les pleins rythment la façade bois apportant lumière et ventilation.



PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE 2009:05 ÉDITION



MENTION

16 maisons individuelles, Blagnac (31)

Maître d'ouvrage : SCI Urbis « Les jardins Andalous »
Maître d'oeuvre mandataire : G.G.R architectes (Laurent Gouwy, Alain Grima, Jean-Luc Rames)

Les 16 maisons individuelles se trouvent sur l'îlot 21, ZAC Andromède à Blagnac.

Elles sont implantées en alignement des voies. La force de cet alignement est affirmée par la volumétrie et par l'homogénéité du matériau. L'alignement amène une meilleure lecture des vides et une plus grande cohérence des pleins. Pour que l'alignement ne devienne pas rigidité, des transparences sont aménagées.

En coeur d'îlot, une venelle à sens unique permet la circulation automobile et dessert le fond des parcelles : les parkings, le garage et l'atelier de chaque maison.

Nous avons utilisé des matériaux bruts (briques de granulats de marbre et bardage de bois exotique) parce qu' ils répondent à plusieurs paramètres : le confort, la facilité d'entretien et un bon vieillissement dans le temps. Nous avons apporté un soin particulier aux points d'accroche, aux calepinages, aux joints pour mettre en valeur le matériau et harmoniser l'ensemble.

Le double mur nous a permis de garder un matériau brut en façade, la brique blanche couramment utilisée en Espagne. Le retour du double mur nous a permis de cacher les menuiseries et de ce fait ne sont perceptibles qu'un mur plein et du verre. Cela va dans le sens de la pureté des volumes, de la simplicité et de l'esthétique.

Moins exposés à la pluie et à la lumière, les bardages en bois amènent une diversité dans l'utilisation de la matière et un changement de couleur.

Le traitement des limites séparatives privatives en coeur l'îlot est assuré par des murs en briques blanches définissant un espace intérieur type patio.

Au final, l'expression de la recherche d'une architecture vraie, d'une architecture sans fard.



PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE 2009:05 ÉDITION

MENTION

Centre de loisirs du quartier Andromède, Blagnac (31)

Maître d'ouvrage : Commune de Blagnac
Maître d'ouvrage délégué : SEM Constellation
Maître d'oeuvre mandataire : Véronique Joffre, architecte
Architecte associé : Christian Valadas
BET Structure : Ingedoc
BET Fluides : Technisphère
Paysagiste : Julie Poirel
Économiste : Ergo
OPC : Danobat
Éclairagiste : Philippe Michel

Le projet est conçu comme une alternative aux lieux communs existants pour les enfants où les éléments rentrent dans la composition: l'air, les horizons, l'eau. Le projet s'inspire du lieu : espace naturel réservé dans le plan d'urbanisme. La ferme devient le cœur de la composition, sa réhabilitation, les galeries, les plantations modifient sa perception. Les pavillons aux fines structures sont créés pour les salles d'activités des enfants, les toitures claires et rythmées entre les lignes de fruitiers réfèrent à l'abris, la maisonnée, la serre. Les façades extérieures en bois alternent des largeur de lames qui pivotent parfois devant une baie. De même, les volets en façade tamisent les salles ou bien séparent et mettent à distance les terrasses. Les pavillons s'avancent sur les cours et les jardins et composent ces entre deux dont sont fait le projet. En revers des façades de bois, le mystère de l'ombre est renforcé par la polychromie changeante des intérieurs.



PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE 2009:05 ÉDITION



MENTION

Gymnase de l'institut national polytechnique, Toulouse (31)

Maître d'ouvrage : Région Midi-Pyrénées

Maître d'ouvrage délégué : Cogemip

Maître d'oeuvre mandataire : Pierre-Guy Loustau & Marc Laurens, architectes

BET Général : Iosis sud-Ouest

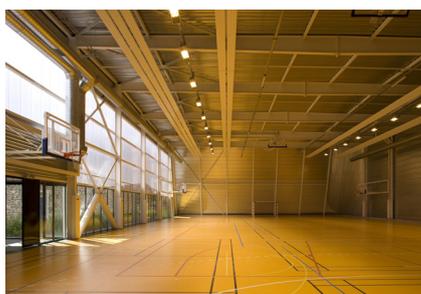
BET Général : Sechaud

Ce gymnase est situé sur le campus universitaire de l'INP de Toulouse – Labège.

La traduction architecturale du programme produit 3 volumes correspondant strictement aux usages envisagés: une salle d'escalade, un volume vestiaires / sanitaires et une salle multisports jouxtent une salle de sports existante.

Le dialogue instauré entre le projet de la nouvelle école de chimie proche et ce pôle sportif est renforcé par la forme du nouveau gymnase, qui s'incline vers la nouvelle école, induisant en même temps une dynamique et un mouvement.

La salle multisports, aveugle sur 3 faces, habillée de tôle ondulée dorée suivant l'inclinaison donnée au volume, s'ouvre à la fois largement et discrètement sur sa quatrième façade, au nord est, sur un patio jardiné.



PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE 2009:05 ÉDITION

La production architecturale en France se trouve à un nouveau tournant : répondre à la fois aux défis liés à la prise en compte du développement (sans tomber dans l'accumulation de technologies compensatrices !) et à ceux de l'environnement dans toutes ses composantes, esthétiques, sociales, économiques, et historiques.

En 1992, François Loyer (critique d'art et d'architecture, directeur de recherche au CNRS) écrivait "la production actuelle de « monuments » immédiatement assimilés à notre patrimoine historique (jusqu'à faire partie intégrante des tours organisés pour les visiteurs étrangers), reflète une recherche angoissée de certitudes culturelles dans un monde dépaycé par la surconsommation médiatique des signes".

Les villes et villages sont les principales victimes de cette tendance au « geste ». Il a été principalement « monumental » dans les années 90. Il est trop souvent aujourd'hui « écologique » ou plutôt monstration de recettes dites « conformes aux préoccupations de développement durable ».

Le jury du prix architecture Midi Pyrénées 2009 a choisi des oeuvres de grande qualité, c'est-à-dire de bonnes réponses plastiques, techniques, fonctionnelles, ni monuments ni ostentations écologiques : de l'architecture.

Elles témoignent de la capacité des architectes à résoudre le conflit apparent entre respect du contexte et créativité. Cette sélection confirme la tendance des prix antérieurs, pour lesquels les jurés ont su éviter le piège de l'image remarquable médiatique, qui a trop souvent contribué à forger des réputations qui, au final, ne faisaient que mettre en valeur l'énorme décalage entre le discours de certains professionnels et leurs pratiques.

A leur décharge, les architectes disposent de peu d'autonomie dans l'exercice de leur métier : leur production est avant tout une conséquence des attentes de leurs commanditaires, donc de la qualité de la commande, et de la culture architecturale et urbaine que celle-ci induit.

La politique architecturale menée par l'Etat comme par l'ensemble des partenaires régionaux confirme que la compréhension des mécanismes conduisant à la production architecturale est aussi utile que le discours théorique ou doctrinal : l'effort de diffusion de la culture architecturale et urbaine doit être poursuivi et amplifié. Cela modifie la perception de l'architecture, et de fait, induit plus de qualité dans la production. Le geste architectural n'est plus « rentable » en termes de carrière...

Pour les maîtres d'ouvrage, privés ou institutionnels, réfléchir à une meilleure architecture impose la prise en compte d'une échelle spatiale et temporelle par tous les acteurs. Cette nouvelle culture s'étend petit à petit, et doit rester un objectif fort et permanent de la politique architecturale qui doit aussi mettre en avant ce que doit être l'architecture « ordinaire ».

Dominique Paillarse

Directeur Régional des Affaires Culturelles Midi-Pyrénées

PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE 2009:05 ÉDITION

Une exposition itinérante

Véritable vitrine de la production régionale, l'exposition et son catalogue ainsi composés par les projets sélectionnés par le Jury, deviennent un outil promotionnel et pédagogique itinérant en Midi-Pyrénées.

En cours de programmation dans les départements de la Région Midi-Pyrénées.



Les trophées remis aux lauréats, ont été réalisés par Eugène Pelletier, étudiant à l'Ecole des beaux-arts de Toulouse, option design.

La Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées refondée en 2001, a pour but de promouvoir la création dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et d'une manière générale du cadre de vie, de prendre ou d'encourager toute initiative dans ces domaines et d'en présenter les résultats au public ; d'organiser toute action utile aux architectes (1500 inscrits en Midi-Pyrénées) pour étendre leur culture et leurs compétences.

Contact presse : Aurélie BAYOL
Tél.: 05 61 53 19 89

La Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées bénéficie du soutien du Ministère de la Culture et de la Communication / DRAC Midi-Pyrénées, La Région Midi-Pyrénées, Le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Ville de Toulouse et le Club des partenaires : NPN, SFS, Technal et VMZINC

